

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 84 (1958)
Heft: 24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)
de la Section genevoise de la S.I.A.
de l'Association des anciens élèves de l'E.P.U.L. (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole
polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: Cl. Grosgrin, arch.; E. Martin, arch.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.
Ch. Thévenaz, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: A. Stucky, ing.
Membres: M. Bridel; R. Neeser, ing.; P. Waltenspuhl, arch.
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, ing.
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 26.—	Etranger.	Fr. 30.—
Sociétaires . . .	»	» 22.—	»	» 27.—
Prix du numéro . . .	»	» 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,
N° II. 57 75, Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29
Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 275.—
1/2 »	» 140.—
1/4 »	» 70.—
1/8 »	» 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Concours de projets pour la construction d'une Ecole de commerce, à Genève.

L'actualité aéronautique (X).

Bibliographie. — Service de placement. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

CONCOURS DE PROJETS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE DE COMMERCE, A GENÈVE

Extrait du règlement-programme

En février 1958 le Département des travaux publics du canton de Genève ouvrirait un concours en vue de la construction d'une Ecole de commerce, à la rampe de Saint-Jean.

Etaient admis à concourir: les architectes genevois, quel que soit leur domicile, les architectes confédérés domiciliés ou ayant un établissement professionnel dans le canton de Genève depuis et avant le 1^{er} janvier 1958.

Les projets étaient à déposer au Secrétariat du Département des travaux publics avant le 29 août 1958, à 17 heures.

Le jury disposait d'une somme de 25 000 fr. pour primer les six meilleurs projets et d'une somme de 5000 fr. pour des achats éventuels.

Le bâtiment était destiné à l'enseignement des branches commerciales. Il s'agissait d'une école mixte.

Extrait du rapport du jury

Le jury, composé de M. J. Dutoit, conseiller d'Etat chargé du Département des travaux publics; M. A. Borel, conseiller d'Etat chargé du Département de

l'instruction publique; M. E. Baud, directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Genève; M. L. Chatelain, président de l'Association des maîtres et maîtresses de l'Ecole supérieure de commerce de Genève; M. P. Davoine, architecte à Genève, remplaçant M. Marc Piccard, architecte à Lausanne, excusé; M. A. Cingria, architecte à Genève; M. J. Erb, architecte à Genève, M. E. Martin, architecte à Genève; M. A. de Saussure, architecte à Genève; membres suppléants: M. H. Grandjean, secrétaire général du Département de l'instruction publique, suppléant le chef de ce département; M. G. Friedrich, chef du service des bâtiments de l'Etat suppléant le chef du Département des travaux publics; M. G. Lévy-Oville, architecte à Genève; expert avec voix consultative: M. A. Marais, architecte, chef du service d'urbanisme; secrétaire du jury avec voix consultative: M. A. Vienne, secrétaire général du Département des travaux publics, s'est réuni le jeudi 18 et le vendredi 26 septembre 1958 au Palais des Expositions, où étaient exposés les projets, sous la présidence de M. E. Martin.

Trente et un projets ont été déposés au Département des travaux publics dans le délai prévu.

(Suite page 398.)